



DREAL Grand Est
Unité départementale 10 - 52
1 Boulevard Jules Guesde
BP 377
10 025 TROYES

Fait à Saint Sauveur Les Bray, le 30 juin 2023,

Nos réf. : TW230407
LRAR n°

Objet : Porter à connaissance d'extension du périmètre de la carrière autorisée par arrêté préfectoral n°PCIP2021089-0001 du 30 mars 2021 – Demande d'examen au cas par cas.

A l'attention de Madame VALLEE

Madame,

La société A2C Granulat, est autorisée à exploiter une carrière alluvionnaire de 118,4047ha sur le territoire de la commune de Nogent sur Seine (10) par Arrêté Préfectoral n° PCIP2021089-0001 du 30 mars 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société A2C Granulat, souhaite engager une procédure d'examen au cas par cas afin de réaliser une extension du périmètre autorisé d'une surface totale de 0,7311ha constituée des parcelles E343 et E354.

Vous trouverez ci-joint le formulaire CERFA n°14734*04 en vue de statuer sur cette demande d'examen au cas par cas.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Thomas WEINBRECK
Directeur Foncier Environnement
A2C Granulat

Route de Donnemarie - BP 12 - 77480 St-Sauveur-lès-Bray
Standard : 01 60 58 54 90 – Commercial : 01 60 58 54 92 - Fax : 01 60 58 54 91

SAS au capital de 1 060 000 € - RCS Melun 320 389 265 - Code APE 0812 Z - TVA intra-communautaire FR 45 320 389 265

www.a2c-materiaux.com



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Demande d'extension de la carrière alluvionnaire de Nogent-sur-Seine (10) exploitée par la société A2C Granulat.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

A2C Granulat

Raison sociale

N° SIRET

3 2 0 3 8 9 2 6 5 0 0 0 2 8

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CHARLE

Prénom(s)

Arnaud

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1- c - soumis à examen au cas par cas, extensions inférieures à 25 ha des carrières soumises à autorisation mentionnées par la rubrique 2510 de la	Extension de carrière sur 0,73 ha au titre de la rubrique 2510 des ICPE 0,73 ha < 25 ha.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une extension du périmètre carrière autorisé de 0,73 ha (qui correspond à moins de 1 % de la surface initialement autorisée) et à une augmentation de la surface extractible de l'ordre de 0,66 ha. Cette demande engendre de fait une modification non substantielle des conditions d'exploitation (adaptation du phasage et actualisation des garanties financières, Cf. Annexes A et B) et de la remise en état (Cf. Annexe C).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette demande est l'incorporation de 2 parcelles (E343 et E 345) connexes à l'autorisation actuelle afin de permettre une exploitation rationnelle du gisement alluvionnaire de qualité présent sur le secteur. Cette demande est motivée par l'obtention de la maîtrise foncière sur ces parcelles (une parcelle en promesse de vente et l'autre en contrat de forage. Les preuves de maîtrise foncière sont tenues à la disposition de l'administration) et par l'imminence de l'exploitation de ce secteur dans le cadre du phasage d'exploitation (phase n°1).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux sera très limitée du fait des infrastructures déjà prévues sur site. Les travaux se décomposeront :

- Diagnostics archéologiques préalables (et fouilles éventuelles) ;
- Décapage ;
- Mise en place d'aménagements annexes (piste, clôtures...).

Ces travaux seront réalisés selon les mêmes principes que ceux de la carrière actuelle.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation sera identique à ce qui est actuellement autorisée. Elle sera réalisée en eau à la dragueline/pelle. En effet, cette demande ne remet pas en cause les éléments suivants :

- Durée d'exploitation ;
- Méthode d'exploitation ;
- Tonnage maximal autorisé par an ;
- Côte minimale de fond de fouille ;
- Sens d'avancement du phasage ;
- Vocation et caractéristiques de la remise en état.

Le volume de gisement supplémentaire à extraire est de l'ordre de 24 600 m³ soit 42 000 t. Une production moyenne de 208 000 t/an sur cette phase quinquennale contre 200 000 t/an initialement permettra de conserver une durée d'exploitation identique à ce qui est actuellement autorisé. Ce tonnage est largement inférieur au tonnage maximal autorisé de 400 000 t/an qui a été utilisé pour l'étude des impacts lors du montage du dossier initial.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site a déjà fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploitation n° PCIICP2021089-0001 en date du 30 mars 2021.

Il a donc fait l'objet d'une procédure d'autorisation ICPE récente lors du dépôt du dossier en juin 2018 avec étude d'impact. Cette procédure comprend un avis favorable de l'autorité environnementale en date du 14/01/2020 ainsi qu'une enquête publique (du 24/08/2020 au 23/09/2020) ayant conduit à un avis favorable de la part du commissaire enquêteur en date du 19/10/2020.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Surface d'extension du périmètre autorisé : - Surface d'extension du périmètre extractible : Cette extension demandée correspond à moins de 1% de la surface initialement autorisée.	0ha73a11ca 0ha66a20ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Parc d'En Bas

Localité : Nogent-sur-Seine

Code postal : 1 0 4 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 3 ° 4 7 ' 2 0 " 0 Lat. : 4 8 ° 4 8 ' 7 9 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Nogent-sur-Seine (zonage AC : secteur exploitable en carrière)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Un dossier de demande autorisation au titre des ICPE (exploitation de carrière rubrique n° 2510 - régime de l'autorisation) a été déposé en 2018. Il s'agissait d'une demande pour une durée de 30 ans et un tonnage maximal de 400 000 t/an. Ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable de l'autorité environnementale le 14/01/2020 et ayant abouti suite à l'enquête publique à l'arrêté préfectoral n° PCIICP2021089-0001 en date du 30 mars 2021. Ce projet a donc fait l'objet d'une étude d'impact et a suivi une instruction telles que définies par la réglementation actuelle.

La seule modification sollicitée concerne l'extension du périmètre carrière ainsi que du périmètre exploitable sur une superficie inférieure à 1% du projet initialement autorisé.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La demande d'extension comme le reste du site est localisée en ZNIEFF de type 2 : "Milieux naturels et secondaires de la vallée de la Seine (Bassée Aubeoise)."
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude réalisée par Adequat Environnement permet de confirmer l'absence de zone humide sur la zone en extension (Cf. Annexe D)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PRI de la Seine aval dont l'approbation de la dernière révision est en date du 09 j anvier 2020.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé à proximité de la ZSC "Prairies, Marais et Bois alluviaux de La Bassée"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement possible de la nappe lors des campagnes de décapage
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modélisations réalisées pour l'ensemble des phases d'exploitation (et notamment la phase concernée par la petite extension) ne mettent pas en avant d'impact sur la nappe alluviale.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une exploitation de sables et graviers.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne remet pas en cause les équipements liés à l'eau ni à la ressource en eau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sensibilité particulière sur la zone de l'extension (Cf. Annexe D).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 0,66 ha de surface agricole. Mais cette zone sera entièrement remise en état en surface agricole à la suite de l'exploitation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Seine Aval
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Évacuation du tout-venant par camions vers les installations de traitement de Barbuise et Toussacq. Cette extension va engendrer sur la première période quinquennale une augmentation de trafic de l'ordre de 1 camion par jour par rapport à la situation initialement autorisée.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une exploitation de carrière entraîne de fait un impact sonore. Celui-ci a été étudié dans le cadre du précédent dossier d'autorisation déposé. Cette très petite extension ne remettra pas en
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, un contrôle annuel sur le site continuera d'être réalisé.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Exploitation en période diurne.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic archéologique préalable est et sera mené comme sur l'ensemble de la zone d'exploitation.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la remise en état, la zone en extension sera remise en état de façon identique à l'état initial.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de sa situation adjacente aux terrains autorisés, de la nature de ses terrains, des modalités d'exploitation et de réaménagement qui restent semblables à celles initiales et de l'absence d'incidence notable sur l'environnement, le projet répond aux critères de dispense d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe A : plan de phasage actualisé (Cf. § 4.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe B : Planche de calcul des garanties financières actualisée (Cf. § 4.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe C : Plan de remise en état actualisé	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe D : Note concernant l'aspect "Milieux naturels" sur la zone demandée en extension (Cf. § 6.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

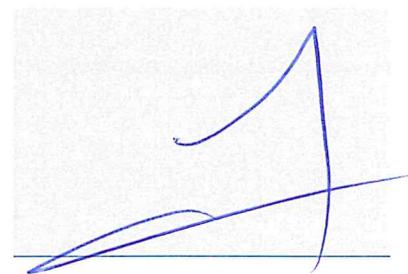
Nom CHARLE

Prénom Arnaud

Qualité du signataire Directeur Général

À Saint-Sauveur-Lès-Bray

Fait le 30/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)

Annexes obligatoires

Annexe 1



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

route de Donnemarie

Code postal

7 7 4 8 0

Localité

Saint-Sauveur-Les-Bray

Pays

France

Tél

0160585490

Fax

Courriel

a.charle@a2c-materiaux.com

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

WEINBRECK

Prénom

Thomas

Qualité

Responsable Foncier Environnement

Tél

0608068657

Fax

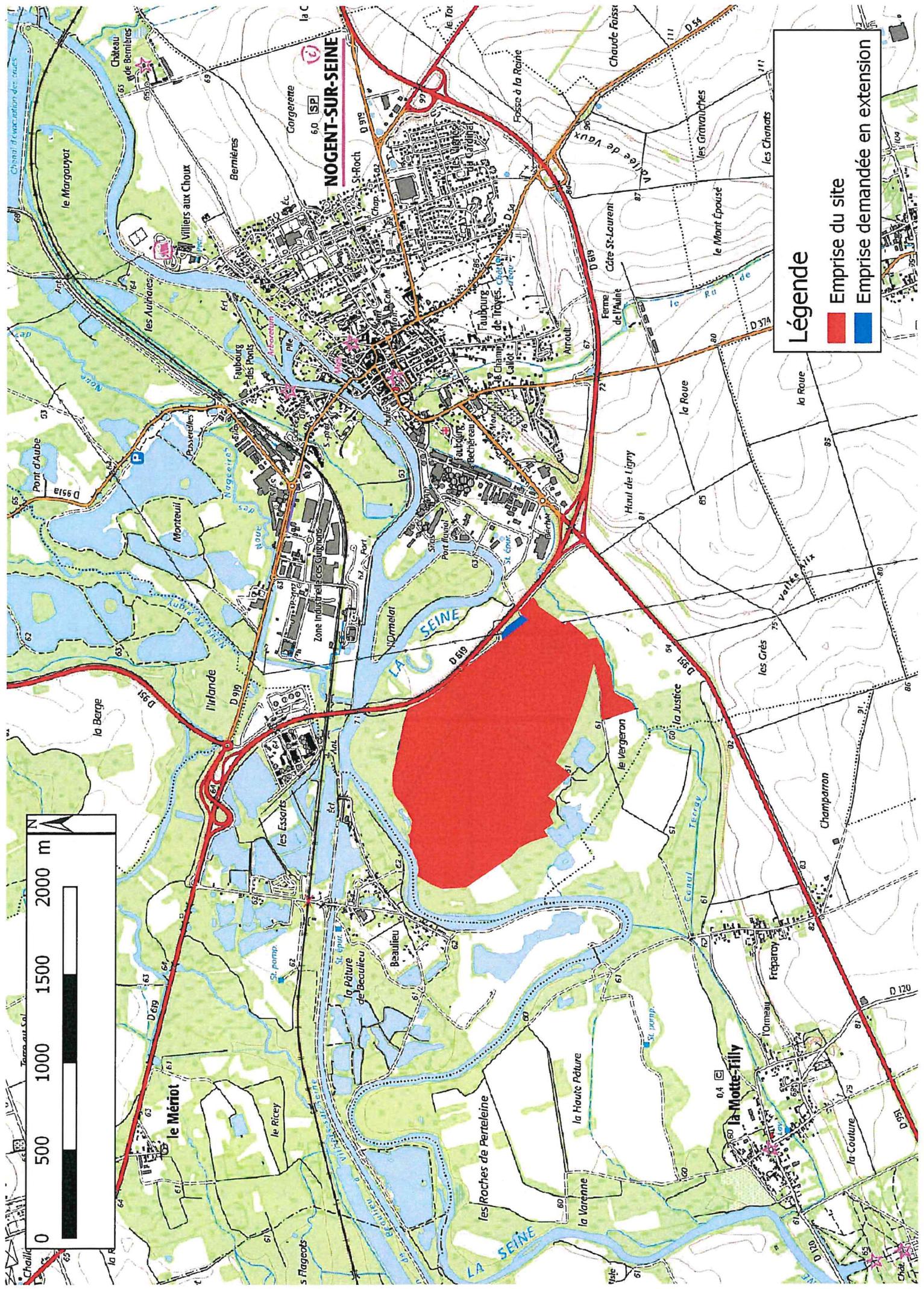
Courriel

t.weinbreck@a2c-materiaux.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

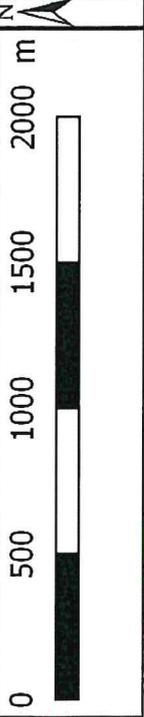
Annexe 3

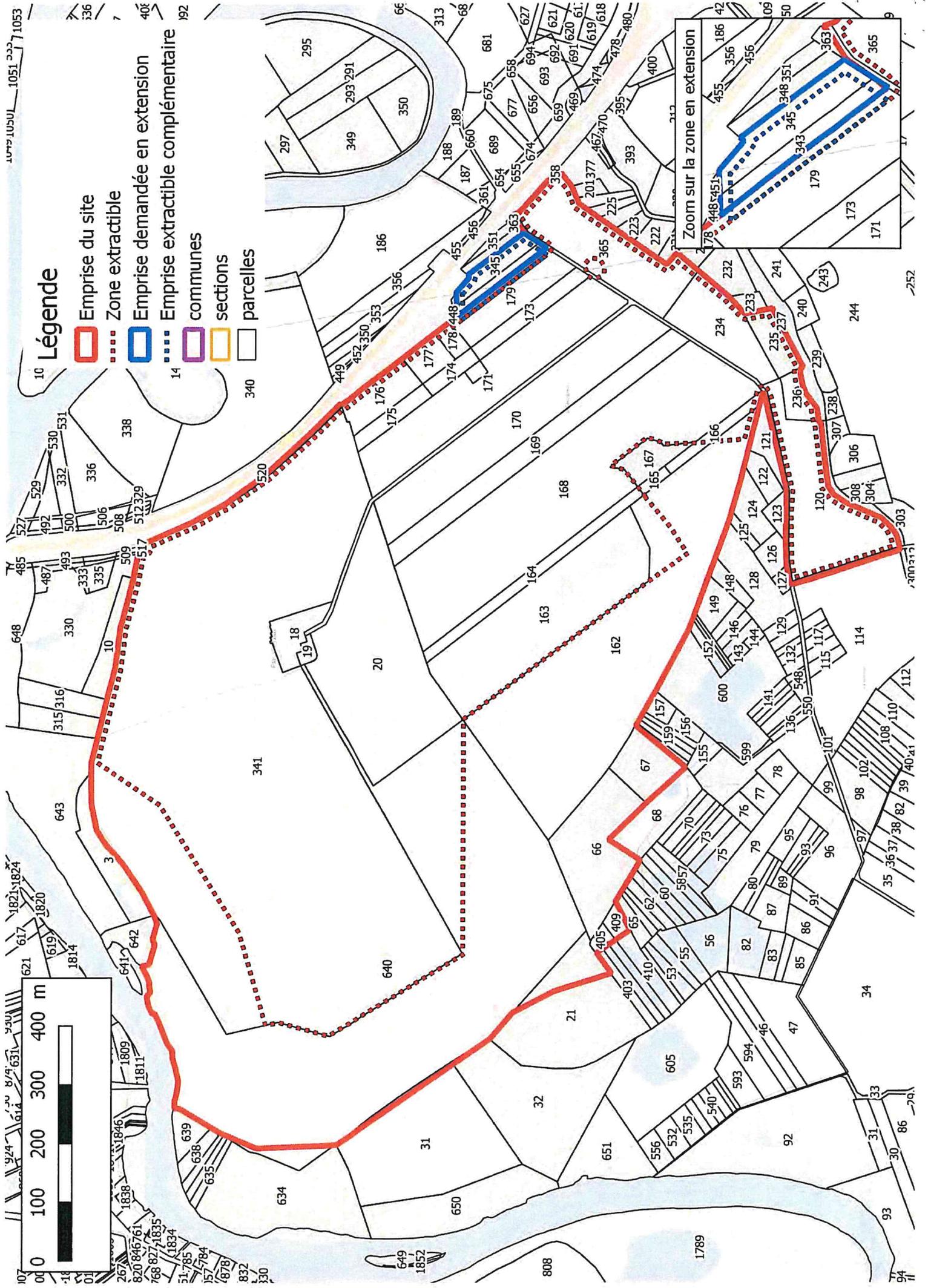


NOGENT-SUR-SEINE

Légende

- Emprise du site
- Emprise demandée en extension

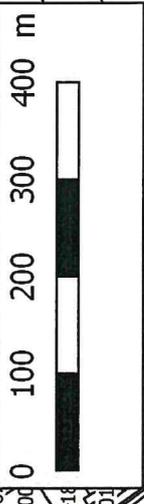
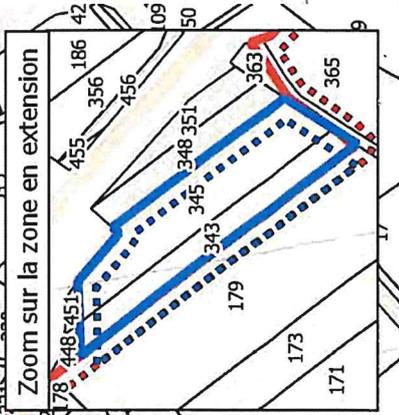




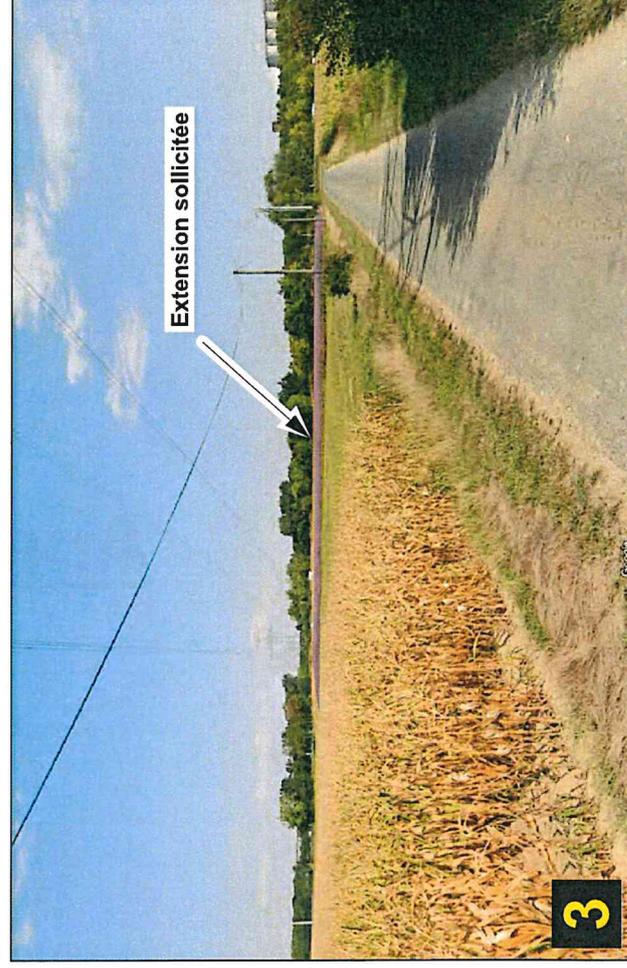
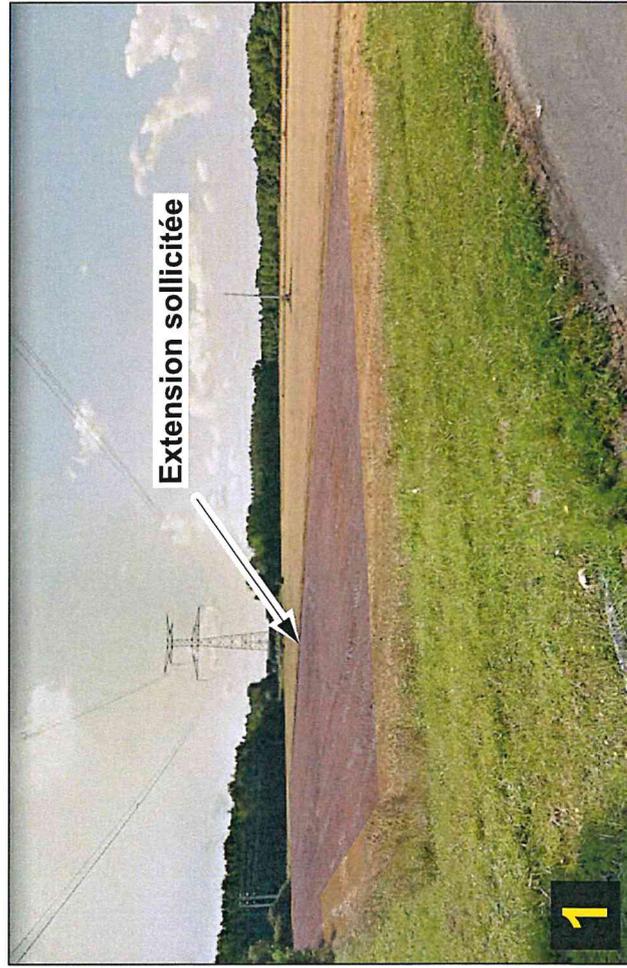
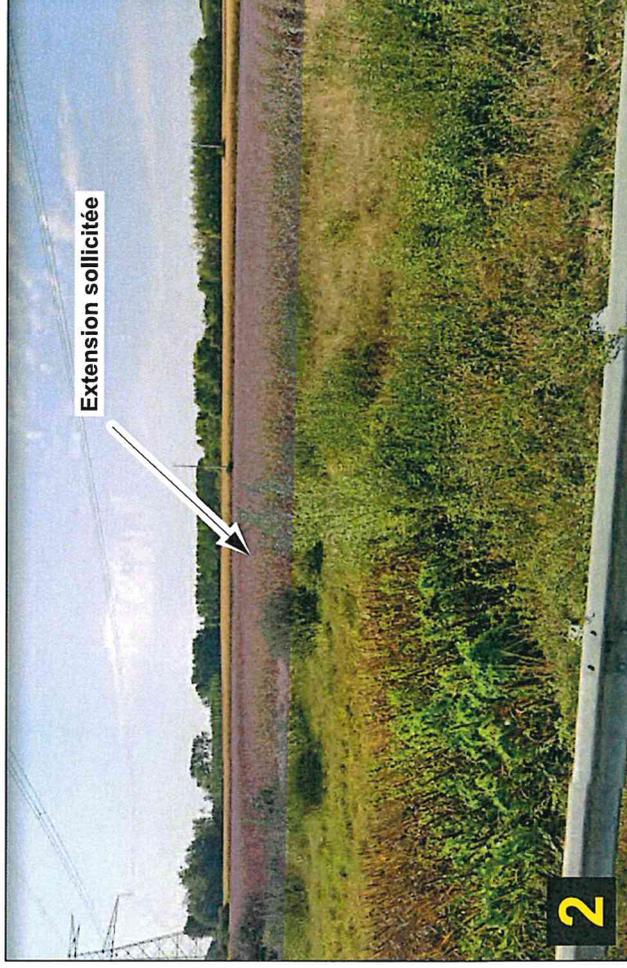
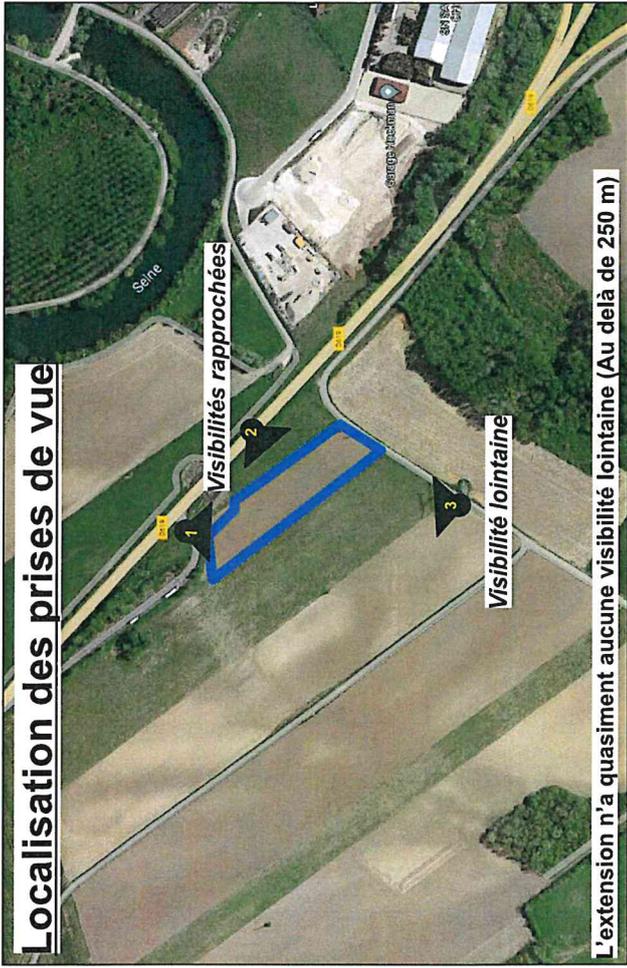
Légende

- Emprise du site
- Zone extractible
- Emprise demandée en extension
- Emprise extractible complémentaire
- communes
- sections
- parcelles

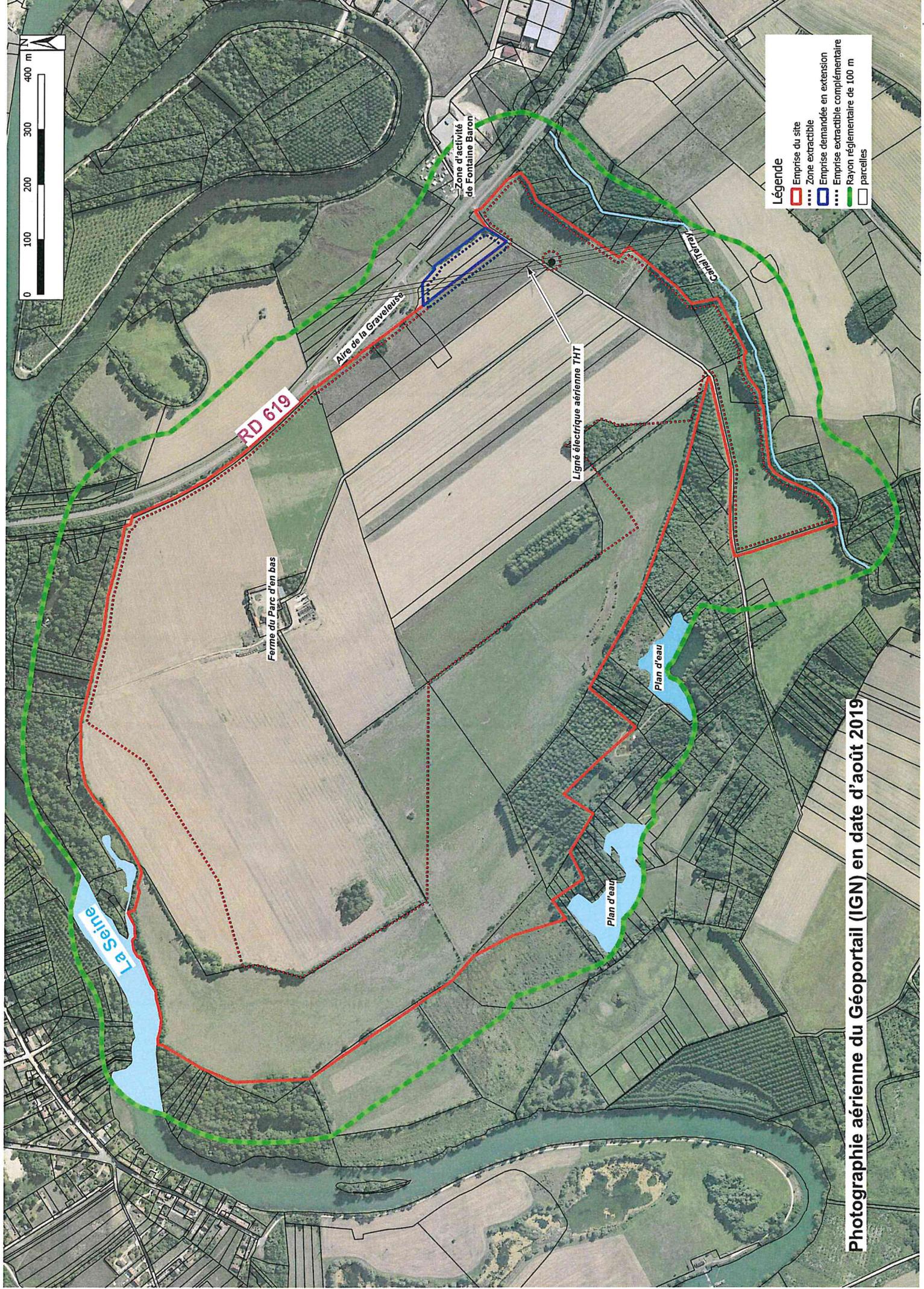
Zoom sur la zone en extension



Annexe 4



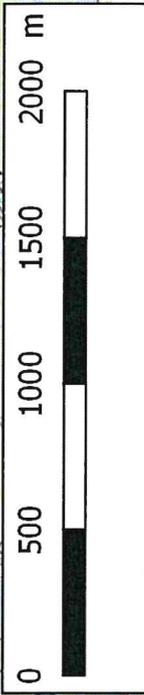
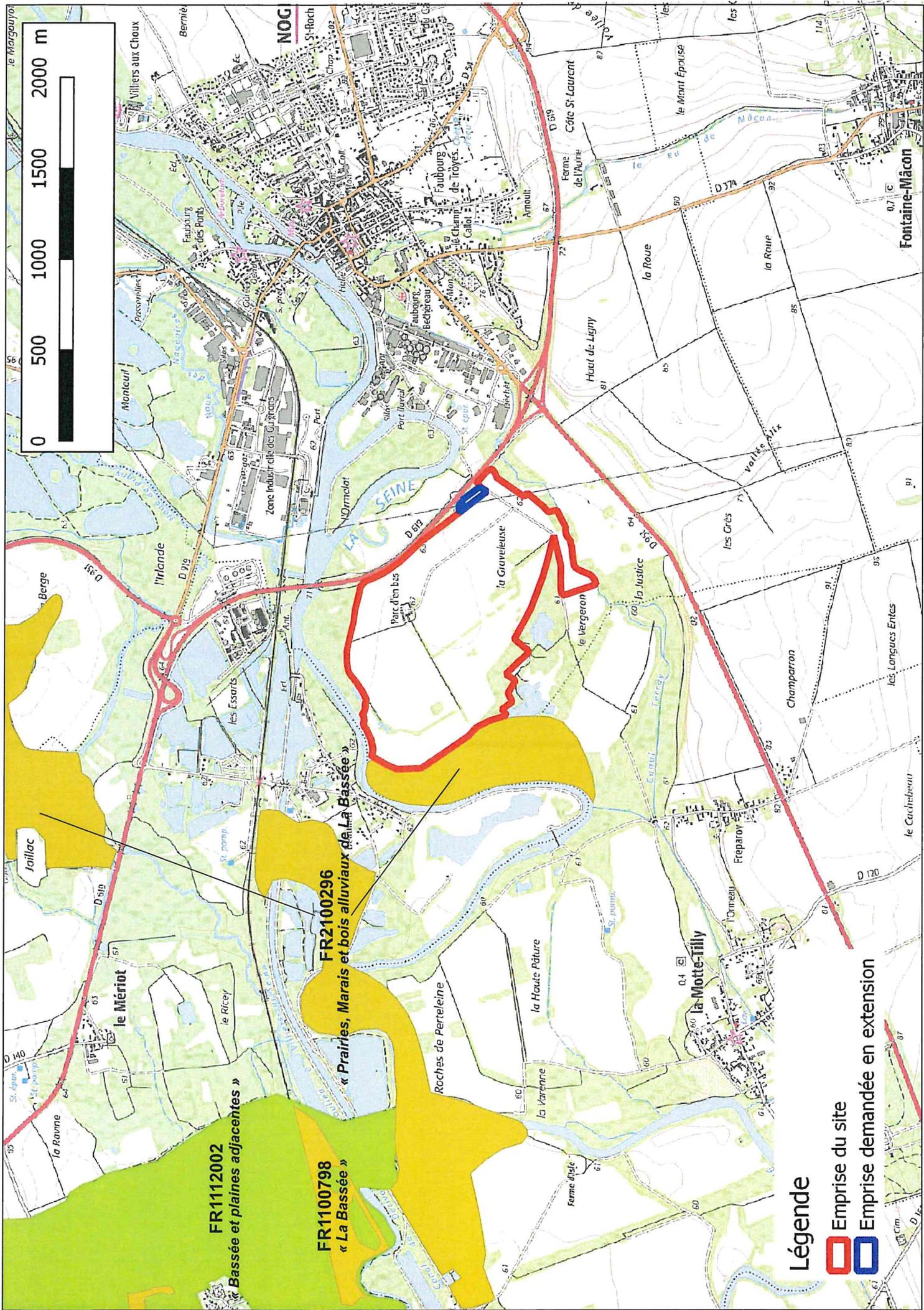
Annexe 6



- Légende**
- Emprise du site
 - Zone extractible
 - Emprise demandée en extension
 - Emprise extractible complémentaire
 - Rayon réglementaire de 100 m
 - parcelles

Photographie aérienne du Géoportail (IGN) en date d'août 2019

Annexe 7



FR1112002

« Bassée et plaines adjacentes »

FR1100798

« La Bassée »

FR2100296

« Prairies, Marais et bois alluviaux de La Bassée »

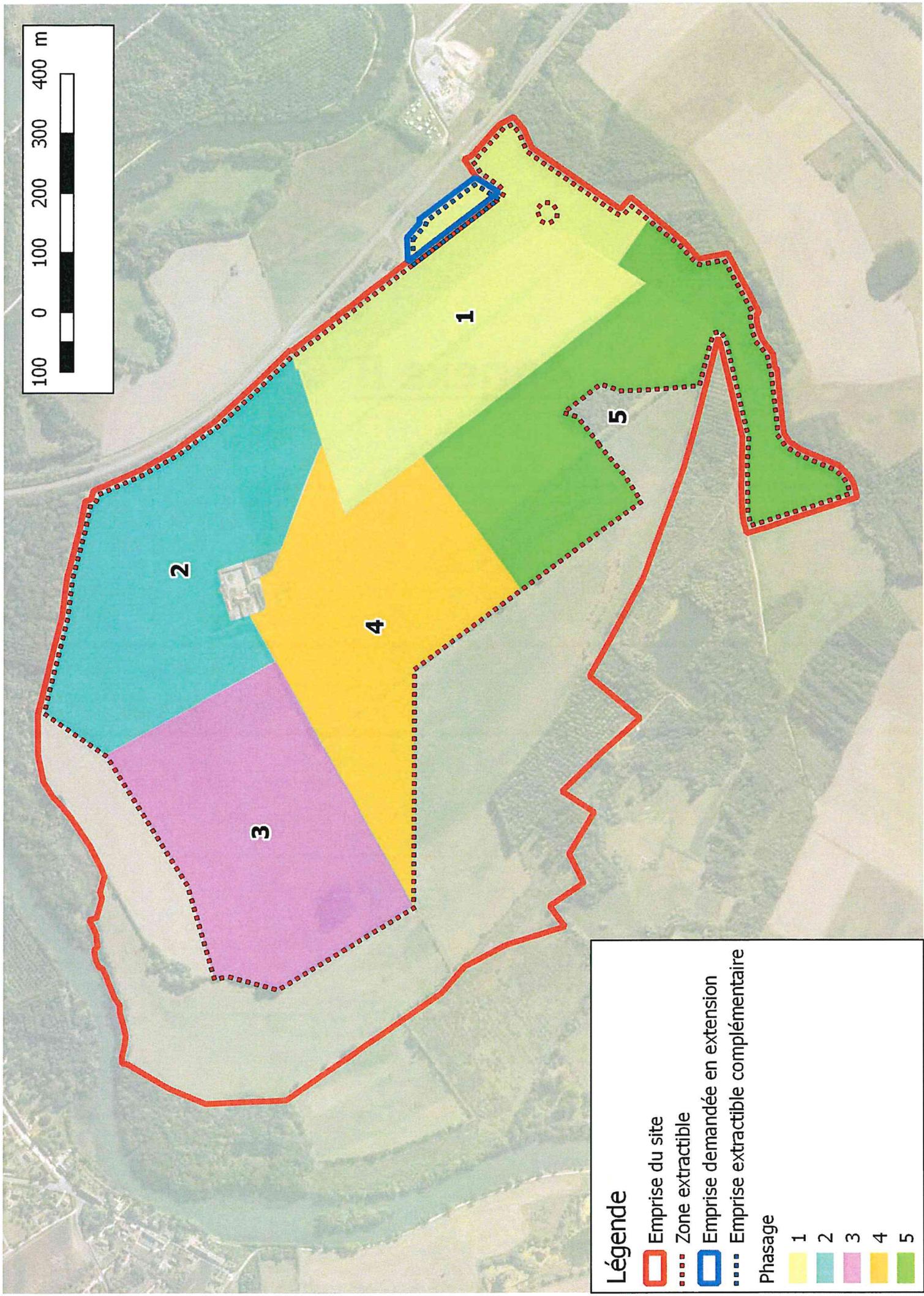
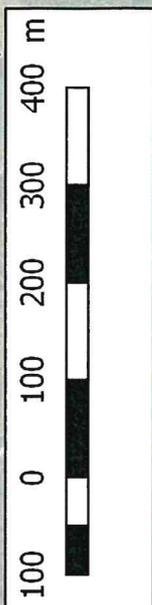
Légende

 Emprise du site

 Emprise demandée en extension

Annexes facultatives

Annexe A



Légende

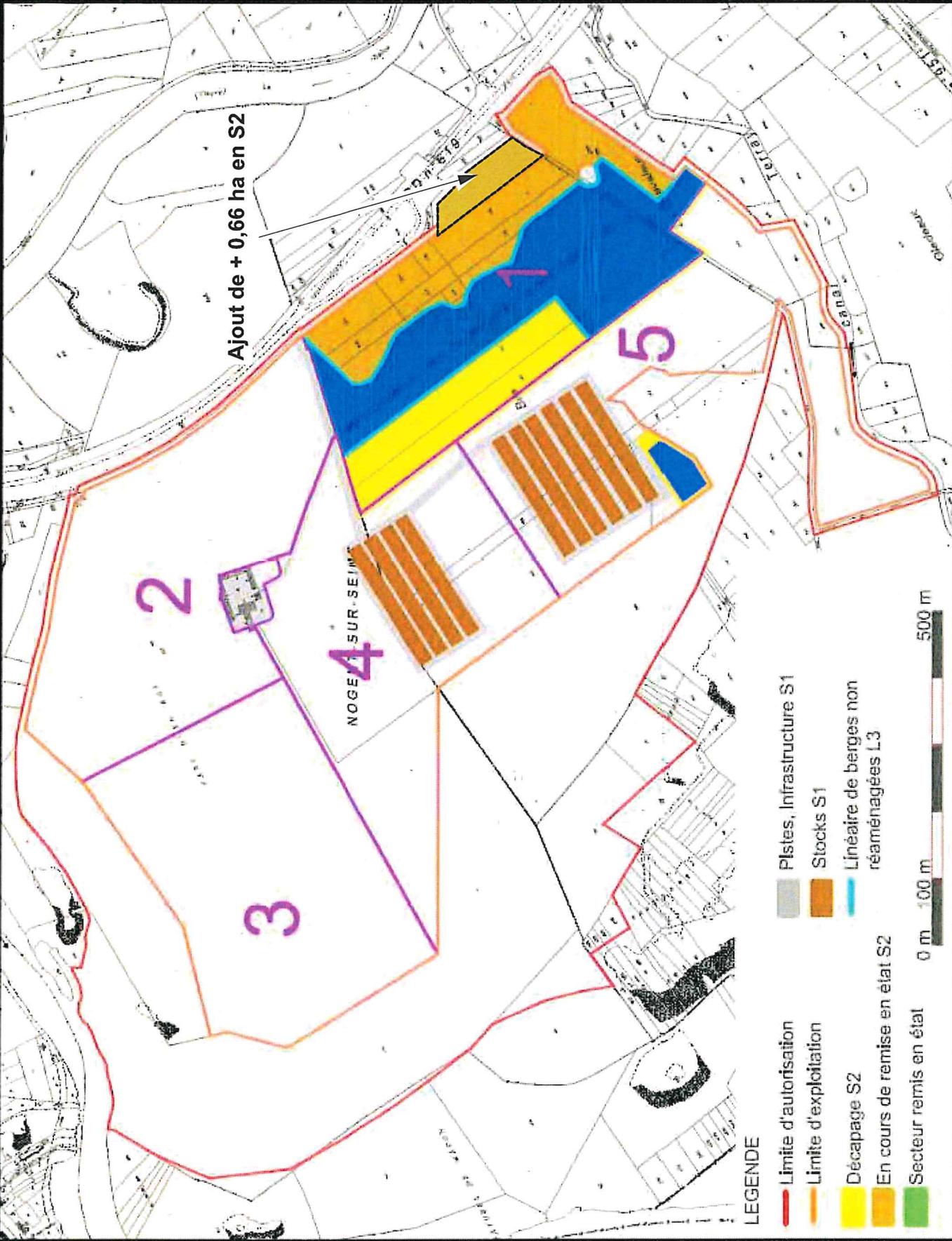
- Emprise du site
- Zone extractible
- Emprise demandée en extension
- Emprise extractible complémentaire

Phasage

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Annexe B

PLAN DES GARANTIES FINANCIERES - Situation à T+5 actualisé



LEGENDE

- Limite d'autorisation
- Limite d'exploitation
- Décapage S2
- En cours de remise en état S2
- Secteur remis en état
- Plstes, Infrastructure S1
- Stocks S1
- Linéaire de berges non réaménagées L3



Annexe C

PLAN DE RECLASSIFICATION

LEGENDE

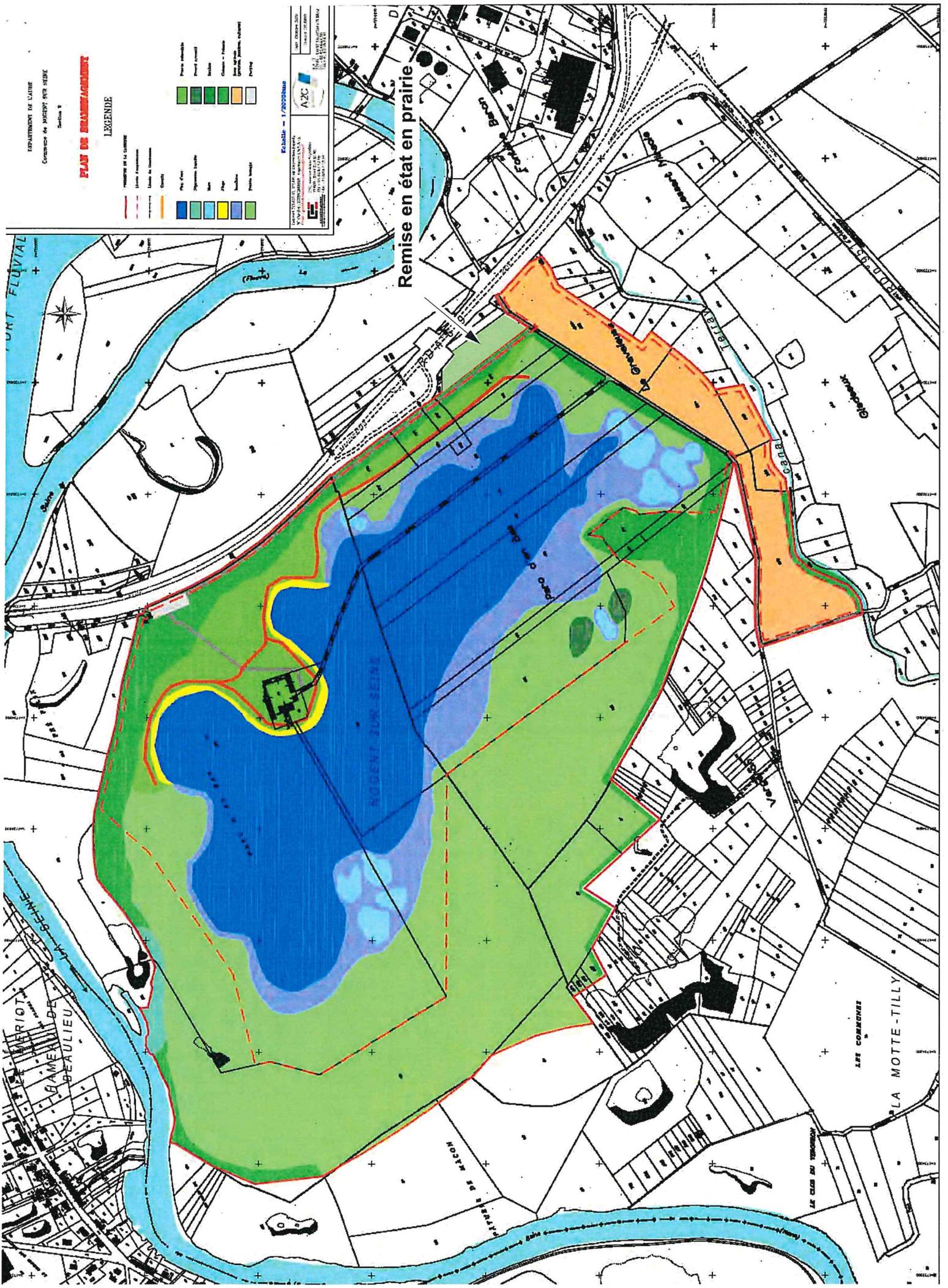
- LEGENDE**
- Limite de la commune
 - Limite d'arrondissement
 - Limite de section
 - Chemin
 - Plan d'eau
 - Périphérie bâtie
 - Bâti
 - Plage
 - Bâti
 - Puits
 - Puits
- PROTECTIONS**
- Puits protégés
 - Puits non protégés
 - Bâti
 - Classement de protection
 - Classement de protection
 - Puits

Scale: 1/10000

AZC

Scale: 1/10000

Remise en état en prairie



Annexe D

Note concernant l'aspect « Milieux Naturels » sur la zone demandée en extension

Zones humides :

Dans le cadre du dossier d'étude d'impact initial, une étude sur les zones humides a été réalisée par Adequat Environnement en 2018. Cette étude a compilé les aspects floristique, pédologique et piézométrique afin de déterminer d'éventuelles zones humides. La cartographie finale est présentée ci-dessous :

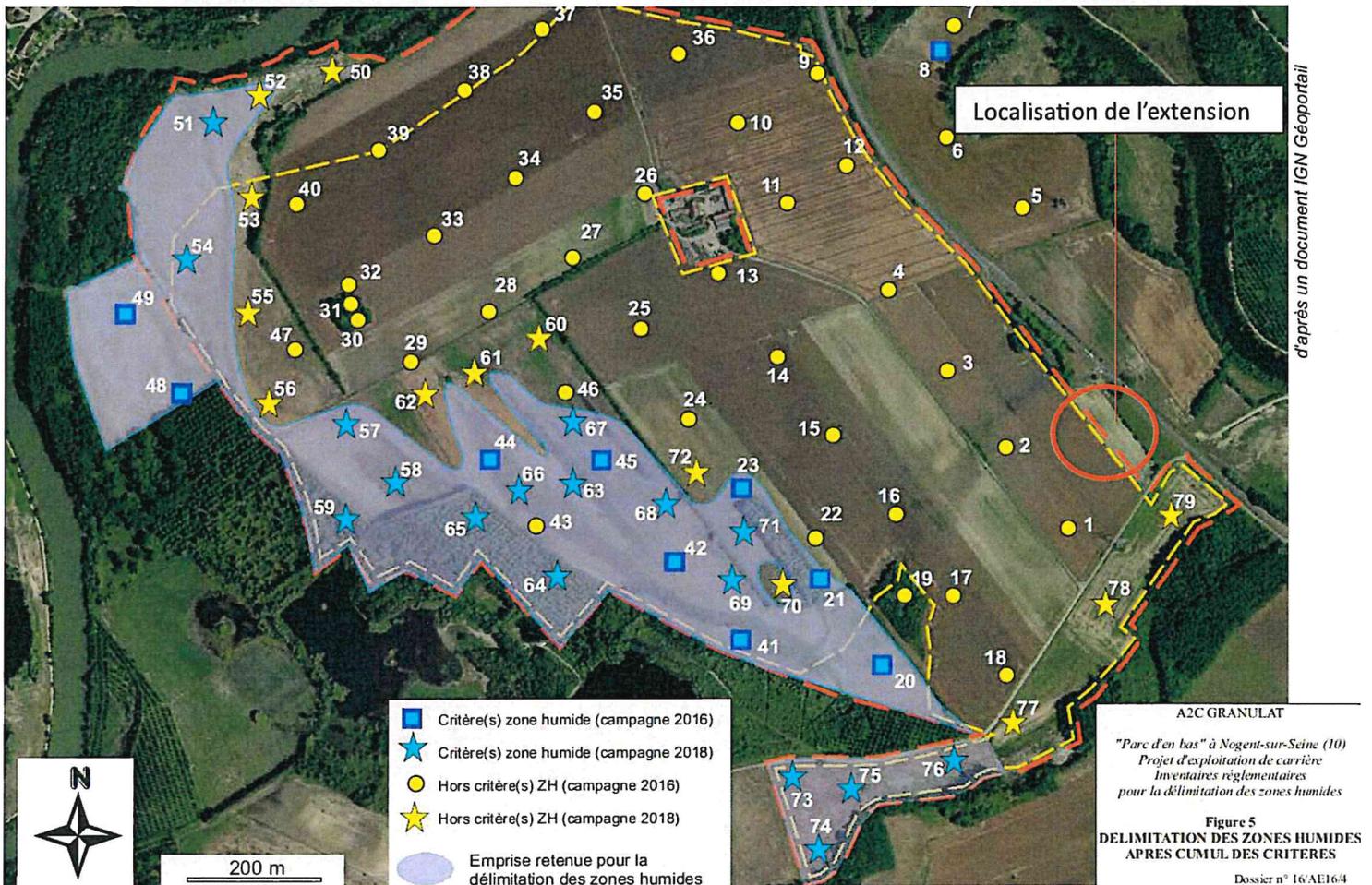


Figure 1 : Carte de détermination des zones humides

On constate que pour la zone demandée en extension l'ensemble des prélèvements réalisés à proximité ne sont pas déterminants de zones humides. L'extension ayant les mêmes aspects mésologiques (occupation du sol, topographie, ...) que ceux à proximité (notamment les sondages 1 et 2), on peut **donc certifier l'absence de zone humide sur la zone en extension sans réaliser de prélèvement complémentaire.**

Milieux naturels :

Dans le cadre de l'étude écologique réalisée par Ecosphère (dernière version de l'étude en date de septembre 2019), la zone en extension est **considérée en « cultures et végétation adventice associée »**. Ainsi les **enjeux sont faibles** sur cet habitat, comme le confirme la cartographie en Figure 2.

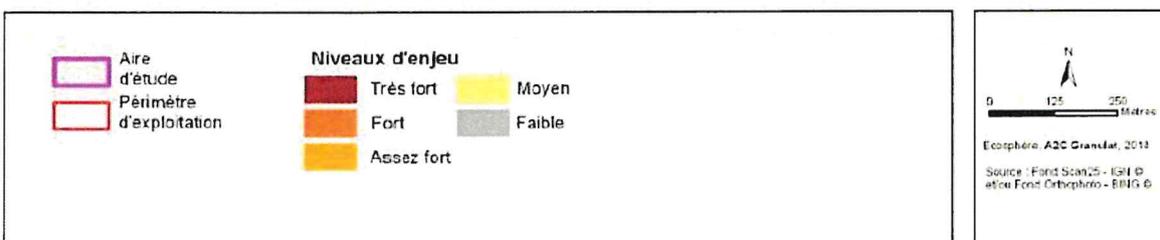
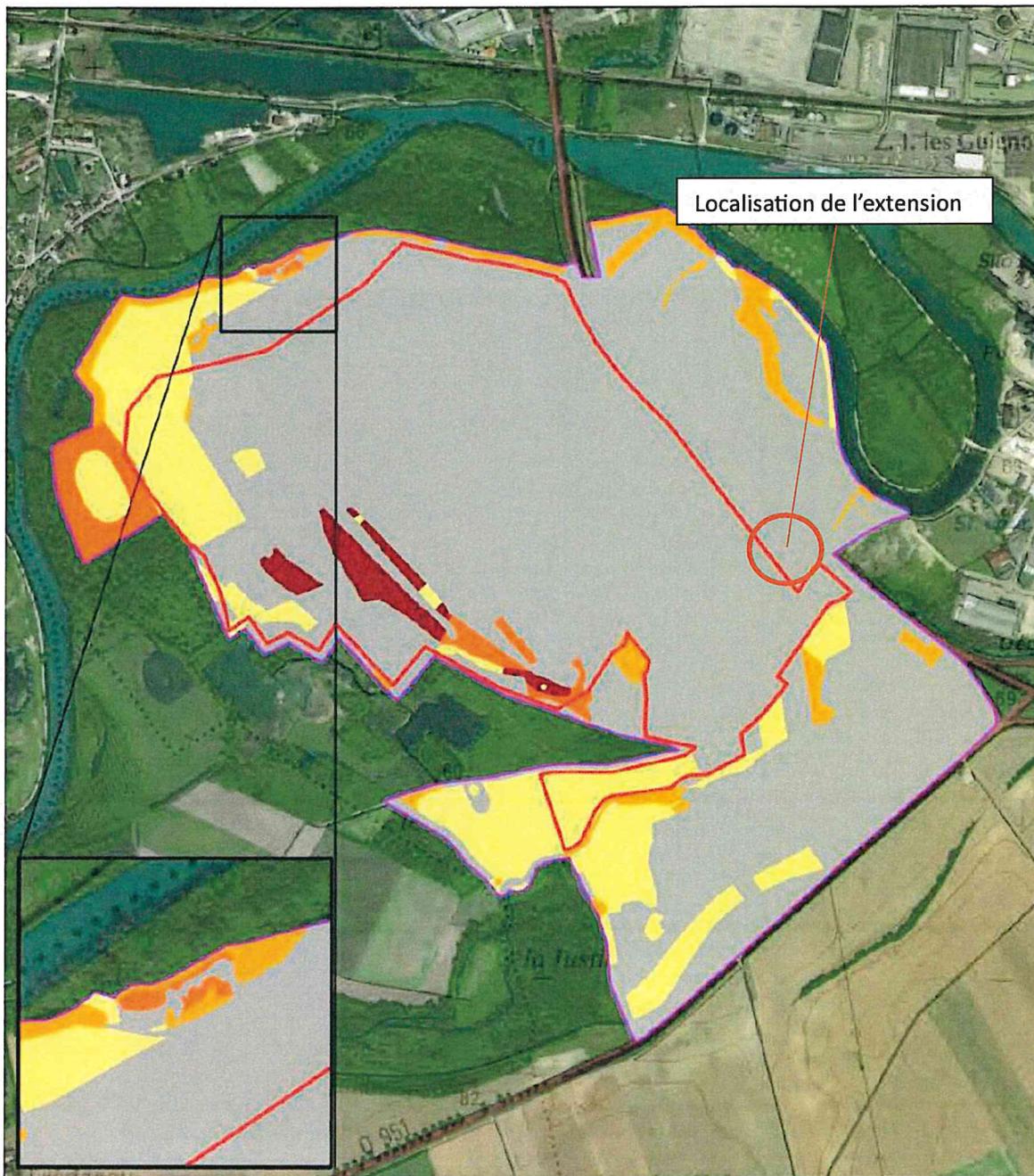


Figure 2 : Carte des enjeux liés aux habitats

Cette étude écologique confirme également l'absence d'espèces floristiques à enjeu sur la zone.

Concernant la faune associée aux milieux identifiés, là encore les enjeux écologiques sont faibles sur la zone demandée en extension :

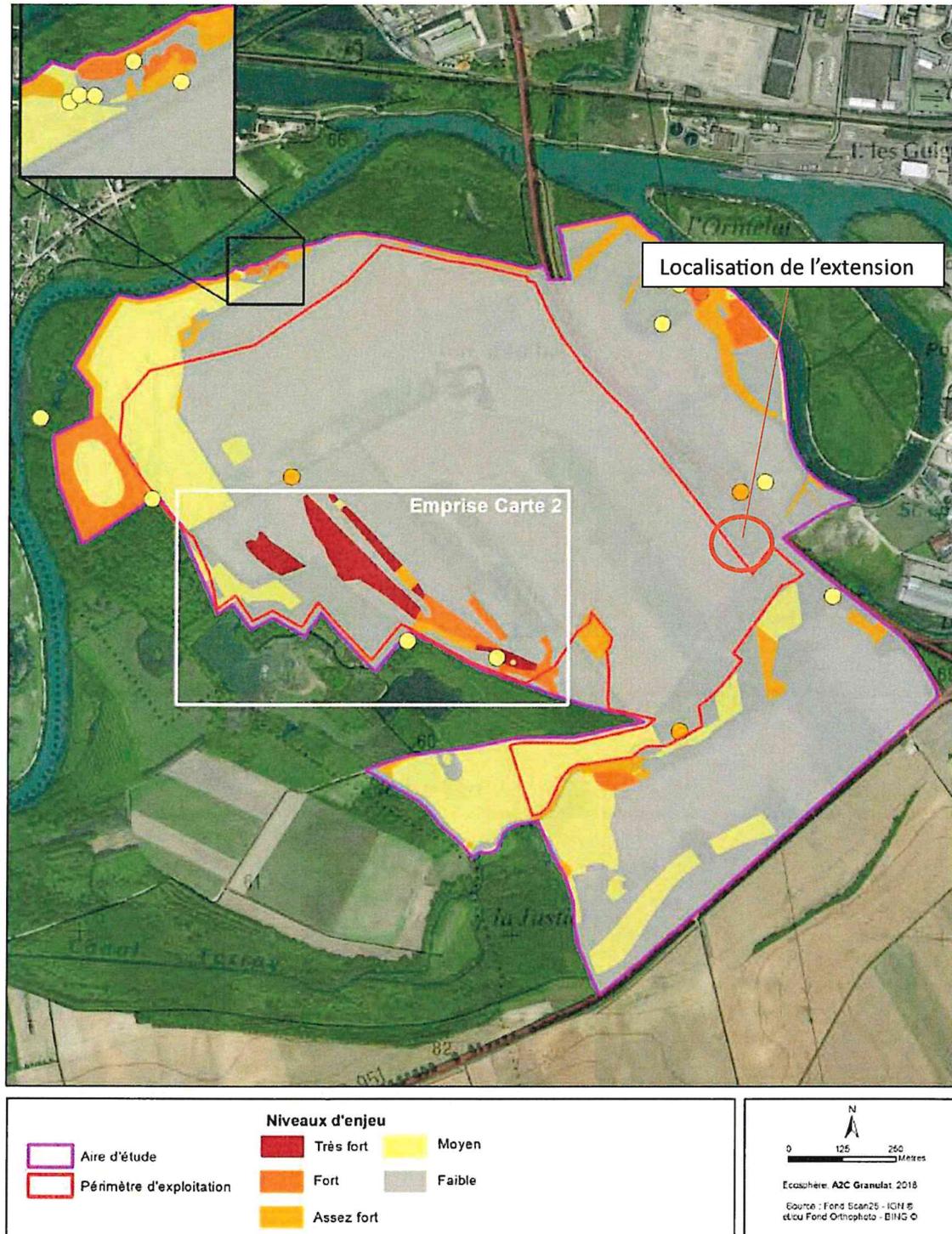


Figure 3 : Carte des enjeux écologiques

Ainsi, on constate que la zone demandée en extension, comme une grande majorité du site, est constituée de parcelles de culture aux enjeux écologiques faibles. La mise en exploitation de ces 2 parcelles supplémentaires n'entraînera donc pas de modification majeure des impacts évalués sur les milieux naturels lors du dépôt de la demande initiale.

